

Département de l'AIN
—
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE
—
Canton de MIRIBEL
—
Commune de BEYNOST



N° 02-2026-13

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 3 mars 2026
Convocation du : 25 février 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 21

L'an deux mille vingt-six, trois mars à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Attribution des subventions 2026 aux associations et au CCAS
--

Présents : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ.

Représentés :

M. Gilbert DEBARD donne procuration à M. Joël AUBERNON
Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ donne procuration à Mme Anne LE GUYADER

Absents : Mme Elodie BRELOT, M. Franck LONGIN, Mme Sophie GAGUIN,

Mme Anne-Sophie RAMPON, M. Philippe CASAMAYOR, M. Laurent BRUNET

Secrétaire de séance :

M. Jean-Marc CURTET

Le rapporteur rappelle que chaque année la commune verse des subventions de fonctionnement aux associations. Ces subventions doivent faire l'objet d'une délibération.

DELIBERE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2541-12 et L2121-29.

Vu le budget primitif 2026,

Vu les dossiers de demandes de subventions déposés,

Vu l'adhésion des associations au contrat d'engagement républicain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	21	
Pour	21	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Gilbert DEBARD, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ
Contre		
Abstention		
NPPV		

APPROUVE l'attribution des subventions 2026 aux associations et au CCAS telle que présentée ci-dessous

ASSOCIATIONS	C.A. 2025	B.P. 2026
AMICALE SAPEURS POMPIERS	1 000.00 €	1 000 €

(exceptionnelle)	0 €	3 125 €
AAPMA LA GAULE SEREINE (ex-ceptionnelle)	0.00 €	400 €
BIBLIOTHEQUE	5 000.00 €	5 000 €
BTP CFA	400.00 €	300 €
CFA MFR CORMORANCHE EN BUGEY	100.00 €	100 €
COMITE DE JUMELAGE DE MONTLUEL ET DES COMMUNES ENVIRONNANTES	1 463.00 €	1 483 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	1 400.00 €	1 500 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	1 650.00 €	1 875 €
(exceptionnelle)	1 500.00 €	2 250 €
EFS TRIATHLON RHONE ALPES	800.00 €	800 € si manifestation
FMB - FLECHE MOTOCYCLISTE BEYNOST (exceptionnelle)	0.00	4 000 €
FOYER SOCIO EDUCATIF	400.00 €	450 €
GABI	139 997.14 €	135 000 €
JAB - JOYEUSE AMICALE BOULES	400.00 €	0 €
LYCEE DE LA COTIERE (exceptionnelle)	0.00 €	500 €
MEMOIRE D'HIER POUR DEMAIN	271.95 €	0 €
MFR ANSE	0.00 €	200 €
MFR BALAN	500.00 €	600 €
MFR LA VERNEE	100.00 €	0 €
MFR MONTLUEL CFA	400.00 €	0 €
RASED DE LA COTIERE	645.00 €	642 €

TOTAL	156 027.09 €	159 225 €
Réserve	83 972.91 €	775 €
TOTAL BP 2026 - article 65748	240 000 €	160 000 €
CCAS - article 657363	95 000.00 €	100 325 €

PRECISE que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération sont prévus au budget 2026.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Carrière

Caroline TERRIER,
Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :
001-210100434-20260303-
qlfX020002306d-DE
Date de télétransmission : 05-03-2026
Date de réception préfecture : 05-03-2026